

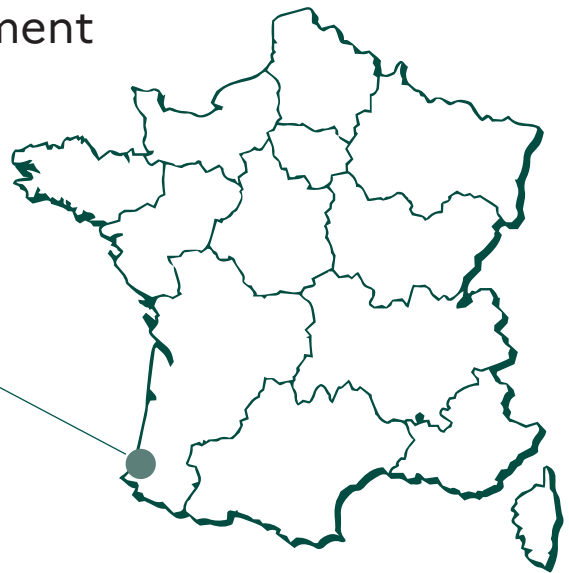


Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Aguila Technologies

Bidard, Nouvelle Aquitaine

Entreprise créée en 2009 / 15 employés
Systèmes électroniques



La mesure

Doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

La belle histoire

Avec sa vingtaine de salariés, le bureau d'études Aguila Technologies conçoit des systèmes électroniques à forte valeur ajoutée : miniaturisation, consommation énergétique faible, conditions d'utilisation extrêmes.

Suite à l'accident de Puisseguin (Gironde) en 2015 dans lequel 43 personnes ont perdu la vie, Aguila Technologies a conçu un marteau électronique qui permet de briser les vitres des cars, en cas d'accident, pour faciliter l'évacuation des victimes. Ce projet, primé par le Trophée de la Sécurité Routière 2020, a été mis en danger par l'arrêt d'accords commerciaux suite au confinement du printemps 2020.

Dans ce contexte particulier, l'entreprise a bénéficié de financements via le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires qui ont permis le développement du projet : mise en place de l'unité d'assemblage, intégration et validation. Pour le mettre en œuvre, Aguila Technologies prévoit d'embaucher 38 personnes sur les 3 prochaines années.

Témoignage



Hubert Forgeot
CEO

« Le plan France Relance a été un élément déclencheur qui arrive à un moment clé du projet. Il va nous permettre de lancer une dynamique industrielle, commerciale et sociale. Nous allons ainsi pouvoir investir dans des machines, et surtout pouvoir recruter. »

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 Planderelance.gov.fr
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie »